

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
du 14 juin 2007**

Etaient présents :

MM. *Georges RIGAULT*
 André ROY
 Christian TALBOT
 Guy LAFORET
 Didier DECODTS
 Joël FORTUNE
 Roger SUPIOT
Mmes *Annie BOISTAULT*
 Claudie LE SOURD
 Catherine LUHRS-RETHAULT
 Anita REDON
 Janine SERVAN

Assistaient à cette réunion, placée sous la présidence de Madame Claudie LESOURD, Présidente de l'ASCEE,

Etaient excusés :

MM. *Rémi Priou*
MME. *Roselyne CLATOT*

Le quorum étant atteint, Claudie ouvre la séance à 14 heures 10. La Présidente informe les adhérents du manque de temps des uns et des autres pour la préparation de ces assemblées.

LES STATUTS

Suite au vote de refus de la dernière Assemblée Générale Extraordinaire, les statuts ont été retenus. Une erreur dans la rédaction au paragraphe « *membres extérieurs* » s'est glissée. Ceux-ci n'avaient pas le droit aux sorties subventionnées et aux unités d'accueil. En fait, il n'en est rien. Selon les directives de la FNASCEE, les membres extérieurs peuvent bénéficier de ces deux prestations.

Ghislaine LEMARQUAND demande des explications sur la notion de « *membres extérieurs* ». Ces derniers permettent à une section sportive, culturelle, de vivre. En contrepartie, les statuts de la FNASCEE offre cette possibilité.

Les statuts sont votés à l'unanimité.

LE REGLEMENT

Il a pour objectif de clarifier les choses, notamment dans le fonctionnement. Le règlement n'avait pas été revu depuis environ une vingtaine d'années.

Les règlements sont votés à l'unanimité.

La séance s'est clôturée à 14 h 30.